

MISSION PARTAGÉE : DIVERSITÉ ET COMPLÉMENTARITÉ

“Les Frères sont heureux de collaborer avec des laïcs qui fournissent à la communauté éducative l’apport irremplaçable de leur connaissance du monde, de leur expérience familiale, civique, syndicale.”

(Déclaration, 46,3)

3 - 2.0. Introduction

L’une des questions importantes récurrentes qui ont touché les Frères d’une manière particulière est celle de l’identité du Frère dans la mission partagée. Le Frère peut se demander quelle est la particularité de sa vocation comme personne consacrée par les vœux de religion, qui se trouve maintenant en position numériquement minoritaire par rapport aux gens participant au ministère de l’éducation chrétienne à travers la mission lasallienne.

En même temps, de nombreux éducateurs lasalliens, bien que désireux de participer d’une manière aussi profonde que possible à la spiritualité qui a été à la base de la mission éducative lasallienne depuis les commencements, ne considèrent pas du tout leur rôle comme étant une version réduite de la vocation de Frère.

D’autres, par suite de leurs croyances et attaches religieuses personnelles, peuvent ne pas se trouver à l’aise avec la description de leur tâche éducative dans les seuls termes de la théologie chrétienne et peuvent très bien sentir qu’il y a une base anthropologique solide à ce qu’ils ont choisi de faire.

Ces trois questions, et d’autres qui s’y rapportent, sont examinées dans cette section.

3 - 2.1. Quel est le rôle du Frère dans la mission partagée ?

En essayant de se situer dans ce nouveau contexte, le Frère ne doit pas céder à la tentation de marquer des différences entre lui et ses collègues laïcs en se réservant certaines fonctions éducatives, qu’elles soient administratives ou pastorales. Le Frère John Johnston a pris soin d’attirer l’attention sur ce point dans les lettres pastorales: «Nous, Frères, devons reconnaître qu’il n’y a aucun service éducatif qui nous soit réservé. Il est clair, par conséquent, que la nature de notre identité et de notre mission spécifique dans l’Église ne doit pas se chercher dans les services particuliers que nous rendons. « (1^{er} janvier 1991, p. 21)

La Règle des Frères de 1987 prend en compte le point de vue fondamental de la Déclaration de 1967 (n° 12, 13), en citant les trois éléments fondamentaux, les éléments constitutifs de la vocation du Frère comme étant:

“la consécration à Dieu comme religieux laïc, le ministère apostolique d’éducation, spécialement auprès des pauvres, et la vie communautaire”

(R. 10)

Tout d’abord, ces éléments constitutifs peuvent être distingués séparément mais ils sont inextricablement liés pour qu’une vie soit vécue authentiquement. Comme personne consacrée

à Dieu, le Frère s'efforce de vivre sa consécration. Mais celle-ci n'est pas quelque chose de caché, une affaire personnelle entre lui-même et Dieu : le Frère se consacre par une profession religieuse publique, qu'il se doit de vivre dans une communauté engagée dans le ministère apostolique de l'éducation. La Règle des Frères leur lance un défi:

“Comme religieux voués au ministère de l'éducation chrétienne, leur premier apostolat consiste dans le témoignage de leur vie consacrée.”

(R 24)

La Consécration religieuse, avec ses caractéristiques particulières exprimées par les vœux, constitue le Frère comme signe, rappel à ses collègues dans la mission partagée de quelque chose à quoi tous les chrétiens participent. Le Frère John Johnston, dans une allusion aux idées sorties du Synode sur la Vie consacrée, y fait référence de la façon suivante dans sa lettre pastorale du 1^{er} janvier 1995

“Son identité, [celle de la vie consacrée], se trouve dans la capacité d'être un SIGNE clair et visible du choix radical du Christ, qui est inné dans la vocation de tout chrétien”.

Laïc consacré, homme de communauté, ministre sont les trois aspects de l'unique identité du Frère. Chaque aspect assume les autres et se manifeste en eux. C'est pourquoi, nous pouvons dire que le ministère spécifique du Frère dans l'Église - son identité dans l'Église - c'est sa consécration personnelle vécue en communauté, pour et par l'éducation chrétienne.

Depuis les origines de l'Institut à la fin du 17^{ème} siècle, Jean-Baptiste de La Salle a vu que des communautés de laïcs étaient nécessaires, s'il devait y avoir une continuité dans l'école chrétienne qu'il avait créée. C'est pourquoi on a toujours insisté sur le caractère laïc de la vocation de Frère, à cause de la possibilité d'un engagement à plein temps dans l'important ministère de l'éducation chrétienne des pauvres, sans en être détourné par les tâches obligatoirement liées à la prêtrise.

Enfin, les défis de la mission partagée, qui demandent aux Frères eux-mêmes d'être «le coeur, la mémoire, le garant du charisme lasallien» (C. 435, p. 16) ne doivent pas simplement rester au niveau des images. Avant tout autre chose, cette expression, dans son symbolisme si fortement marqué, nous rappelle la fonction prophétique en ce qui concerne l'Alliance entre Dieu et son peuple. De la même façon, le Frère doit être attentif en ce qui regarde la fidélité de l'ensemble du corps lasallien, à cette petite alliance qui n'est autre que le charisme lasallien : don précieux de l'Esprit à l'Église.

En faisant face au défi d'être le coeur, le coeur intime en quelque sorte du corps international, les Frères sont partout appelés à tirer de leur héritage tels aspects de leur mémoire commune qui leur sont plus immédiatement accessibles, du fait de leur formation initiale et de leur expérience comme membres de l'Institut. De tels aspects ne peuvent se réduire à la simple histoire ou à une documentation mais doivent inclure au contraire la manifestation vivante de ces caractéristiques lasalliennes de dévouement à la mission d'éducation chrétienne, le sens profond de la gratuité comme libre don de soi sans espoir de récompense, et telles ou telles pratiques

lasalliennes fondamentales comme le rappel de la présence de Dieu, la réflexion quotidienne et les prières fréquentes avec les élèves, où le Frère est appelé à leur parler dans la foi. Cela il le fait dans la foi à cause de son souci, de son zèle de voir tous ses élèves en arriver à approfondir leur connaissance et leur compréhension du salut apporté par Jésus-Christ. Et enfin, il est important pour la communauté religieuse en tant que telle d'être un vrai signe de l'Évangile qu'elle professe. Dans la mesure où ceci est authentique, elle peut être le noyau de la communauté éducative et devenir ainsi la créatrice autour d'elle d'autres communautés de différentes sortes.

“Comme religieux voués au ministère de l'éducation chrétienne, le premier apostolat des Frères consiste dans le témoignage de leur vie consacrée”. (R 24). Vie communautaire et voeu de stabilité, disponibilité pour remplir des tâches prioritaires là où d'autres ne pourraient ou ne voudraient pas aller, souci désintéressé de la promotion du laïcat... : l'association des Frères pour le service éducatif des pauvres est un signe indispensable pour la fidélité de tous à la mission reçue de Dieu.

(C. 435, p. 45)

3 - 2.2. Comment des éducateurs lasalliens, autres que les Frères, participent-ils à la mission lasallienne ?

Comme on l'a déjà signalé, le Chapitre Général de 1976 fit usage de l'expression «degrés d'appartenance à l'Institut» d'une façon qui était à ce moment-là limitée à des hommes, pour essayer d'exprimer sa gratitude à ceux qui, sans entrer officiellement dans l'Institut, voulaient partager certains aspects de sa vie de prière et de communauté, tout en participant de manière spéciale à la mission lasallienne de l'éducation chrétienne. Si cette notion a été effacée par le développement ultérieur d'une meilleure compréhension de la mission lasallienne, par l'apport irremplaçable des femmes, et par l'emploi de l'expression mission partagée, il semble qu'il existe, au sujet de l'"appartenance», une intuition fondamentale du Chapitre de 1976 qu'on ne devrait pas laisser perdre. Parlant objectivement, du point de vue de l'engagement dans l'éducation chrétienne catholique, il y a certainement différents niveaux d'engagement parmi les nombreuses personnes qui participent à la mission lasallienne.

Comme le montrent les photos et les déclarations, dans ce texte, d'éducateurs lasalliens très différents, il y a aussi une grande variété d'attaches religieuses parmi ceux qui travaillent dans les diverses oeuvres lasalliennes. Comme le montre aussi le même document, les situations culturelles et religieuses dans lesquelles travaillent ces éducateurs lasalliens sont extraordinairement diversifiées. Partir de la réalité, comme les photos de ce texte le font, montrant différents niveaux de participation à la mission lasallienne, c'est peut-être se tenir devant un panorama extrêmement riche de vraies situations existentielles où convergent le mystère de la vie individuelle et l'importance primordiale de la liberté personnelle.

Si les points ci-dessous témoignent d'une certaine gradation vers l'acceptation complète des croyances et pratiques en tant que catholiques, ils n'ont pas l'intention d'être normatifs en toute circonstance mais simplement descriptifs. Donc, la mission éducative lasallienne est partagée entre:

- ceux qui, sans partager les mêmes croyances et pratiques religieuses comme catholiques,

souhaitent se dévouer personnellement et professionnellement à l'éducation de leurs élèves et sont prêts, dans un respect total, à soutenir les pratiques religieuses traditionnelles de l'école lasallienne ;

- ceux qui pour des raisons personnelles ne se reconnaissent pas comme chrétiens pleinement pratiquants mais sont désireux de soutenir les principes de la tâche éducative dans laquelle ils s'engagent librement;

- ceux qui perçoivent leur implication et leur engagement dans la mission lasallienne comme liées à leur compréhension de leur propres croyances et pratiques religieuses et apportent une certaine vocation et un certain engagement personnels à ce qu'ils perçoivent comme le ministère de l'enseignement.

Cette gradation est perçue d'un point de vue chrétien. Mais l'héritage lasallien (cf 1.2 & 1.3) nous a déjà montré que pendant la seconde moitié de son histoire, la mission éducative lasallienne a crû et s'est développée dans bien des pays précisément à cause de l'ouverture, de la disponibilité et du dévouement de nombreux collègues lasalliens appartenant à d'autres religions. L'école ou l'oeuvre lasallienne a été une présence, un témoignage de gratuité et de disponibilité à partager le vécu évangélique avec d'autres.

Le Frère Robert Schieler, dans *Lasalliana* 32-16-D-84, a proposé d'aborder cette question du «développement de la mission partagée» parce qu'il appelle des étapes ou «degrés d'engagement» et «des niveaux de partage» selon une progression qui pourrait être schématisée comme suit:

Il est important de reconnaître que chaque degré d'engagement et de partage a déjà une valeur en soi. Les personnes qui veulent s'engager plus que professionnellement peuvent développer un sens personnel de vocation comme éducateur lasallien par leur disposition à participer à des sessions de formation lasallienne.

3 - 2.3. Les chrétiens comprennent que tous les baptisés sont responsables de la mission de l'Église

Les chrétiens ont toujours admis qu'ils se doivent d'aider, à leur propre façon, à faire connaître le Christ et son message. Les Actes des apôtres nous racontent l'histoire de la première génération de chrétiens qui considèrent de leur devoir de faire connaître à d'autres la Bonne Nouvelle (Évangile) qu'ils avaient reçue à travers la vie et l'enseignement du Christ. Saint Paul, dans sa première lettre aux Corinthiens (9,16), exprime sa conviction au sujet de cette obligation en disant : «annoncer l'Évangile n'est pas un motif d'orgueil pour moi, c'est une nécessité qui s'impose à moi : malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile!»

Tout chrétien n'est pas nécessairement appelé à être à plein temps prédicateur de l'Évangile mais il est plutôt quelqu'un qui «proclame l'Évangile» en permettant à sa vie et à ses actions d'être modelées selon les principes de l'Évangile. Cette attitude est fortement appuyée dans l'Exhortation apostolique du Pape Jean-Paul II, *Christi fideles laicè* (Les laïcs fidèles du Christ), de décembre 1988, à travers les citations suivantes:

“La voix du Seigneur résonne certainement en chaque chrétien au plus profond de son être. Chacun, en effet, est configuré au Christ par la foi et les sacrements de l’initiation chrétienne, est inséré comme membre actif de sa mission de salut.”

(3)

“Les fidèles laïcs, précisément parce qu’ils sont membres de l’Église, ont la vocation et la mission d’annoncer l’Évangile : à cette activité ils sont habilités et engagés par les sacrements de l’initiation chrétienne et par les dons du Saint-Esprit.”

(33)

3 - 2.4. Cette promotion du laïcat est un “signe des temps”

Quand il y a une plus grande conscience du mystère de l’Église comme communion, comme Peuple de Dieu, tout dans l’Église est dirigé vers le ministère, tous les membres sont égaux dans la dignité qu’ils ont reçue au baptême, et tous sont coresponsables de l’unique mission du Christ. Quand cela a été compris, les laïcs sont égaux à toutes les autres personnes dans l’Église, c’est-à-dire qu’ils ne sont pas simplement des gens à évangéliser mais sont plutôt en première ligne pour diffuser eux-mêmes l’Évangile.

Ceci est un passage d’une Église «cléricale» à une nouvelle compréhension de l’Église dans laquelle les laïcs trouvent leur place particulière et leur rôle spécifique. C’est ce qu’on entend par promotion du laïcat. En raison de leur vocation chrétienne, les laïcs sont appelés à être en termes évangéliques la lumière, le sel et le levain au coeur même de la famille et de la vie sociale, de sorte que leur rôle et leur mission sont irremplaçables. C’est à cause de leur caractère même de laïcs dans le monde qu’ils doivent conduire les affaires terrestres selon le plan salvifique de Dieu. Une telle promotion du laïcat est un véritable signe des temps qui offre de grands avantages pour la mission Générale de l’Église.

Tel est le mouvement suivi par l’Institut dans son évolution qui, depuis le fait de «tolérer» la présence des professeurs laïcs dans les situations d’urgence de la Seconde Guerre Mondiale, l’a amené à les considérer et les estimer lors du Chapitre Général de 1993, comme des associés dans une mission commune. Le Pape Jean-Paul II, se référant dans *Christi fideles laici*, à «l’objectif du troisième millénaire» mentionne le rôle des chrétiens laïcs dans la tâche d’une nouvelle annonce de l’Évangile :

“Au seuil du troisième millénaire, l’Église tout entière, pasteurs et fidèles, doit sentir fortement la responsabilité qu’elle a d’obéir au commandement du Christ: «allez dans le monde entier et prêchez l’Évangile à toutes créatures» (Mc 16,15) et de prendre un nouvel élan missionnaire... Les fidèles laïcs doivent se sentir partie prenante dans cette entreprise, appelés qu’ils sont à annoncer et à vivre l’Évangile, en servant la personne humaine et la société dans tout ce que l’une et l’autre présentent de valeurs et d’expériences.”

(64)

Les Frères, qui “ont contribué à promouvoir le laïcat chrétien spécialement parmi les éducateurs qui désirent faire de leur métier un ministère évangélique” (R. 17), continuent leur effort dans cette direction avec une vigueur renouvelée et de nouvelles perspectives.

3 - 2.5. Complémentarité des vocations : charismes et ministères dans l'Église

S'il est vrai que tous les chrétiens sont responsables de la mission de l'Église, chaque personne l'est en fonction de sa vocation propre et de son identité personnelle. Dans le décret sur l'«Apostolat des laïcs»; Vatican II exprime cela clairement:

“Il y a dans l'Église diversité des ministères, mais unité de la mission... Mais les laïcs rendus participants de la charge sacerdotale, prophétique et royale du Christ assument dans (l'Église et dans le monde, leur part de ce qui est la mission du peuple de Dieu tout entier (2)... De la réception de ces charismes, même les plus simples, résulte pour chacun des croyants le droit et le devoir d'exercer ces dons dans l'Église et dans le monde pour le bien des hommes et l'édification de l'Église.”

(3)

Cette insistance n'est évidemment pas nouvelle dans l'Église. La première lettre de saint Pierre (4,10) rappelle à ses destinataires : “Mettez-vous, chacun selon le don qu'il a reçu, au service les uns des autres, comme de bons administrateurs de la grâce de Dieu, variée en ses effets” , tandis que, dans sa première lettre aux Corinthiens (12,7), saint Paul souligne qu'”à chacun est donnée la manifestation de l'Esprit, en vue du bien de tous”. La complémentarité des dons, qui peut enrichir la communauté éducative et être ainsi une source de richesse pour la mission, est bien décrite dans la citation suivante:

“L'école catholique communauté éducative dont la finalité dernière est d'éduquer dans la foi, sera d'autant plus apte à remplir sa mission qu'elle représentera pleinement la richesse de la communauté ecclésiale. La présence simultanée en elle de prêtres, de religieux ou de religieuses et de laïcs constitue pour l'élève un reflet vivant de cette richesse qui l'aide à mieux assimiler la réalité de l'Église”.

(Le Laïc catholique témoin de la foi dans l'école.» 43, 1982).

3 - 2.6. Chaque éducateur lasallien enrichit la mission partagée

Tous les éducateurs qui travaillent dans les écoles et oeuvres lasalliennes sont donc invités à partager les principes communs et les accents particuliers qui sont essentiels à l'héritage lasallien. Dans la mesure où ces éducateurs sentent qu'ils peuvent apporter leurs propres dons particuliers à l'éducation lasallienne, ils peuvent légitimement se sentir participants de la mission éducative d'ensemble, poursuivie dans leur propre institution. Ils doivent également sentir qu'ils ajoutent aux compréhensions religieuses et aux traditions spirituelles qui sont essentielles à l'éducation lasallienne, les éléments distinctifs de leurs propres traditions religieuses, comme chrétiens protestants, musulmans, juifs, bouddhistes, hindous, confucianistes ou shintoïstes. En un sens très fort, ils doivent se considérer comme élargissant et enrichissant le sens traditionnel de l'héritage lasallien de répondre aux besoins, en apportant aux élèves leurs dons particuliers et en les partageant avec eux. Dans cet important échange de dons, l'école lasallienne peut aider à promouvoir les principes importants du dialogue oecuménique et interreligieux (cf 2.5 ; 2.6). Si telle n'a pas toujours été la position historique adoptée par l'Église, qu'est-ce qui a conduit à cette différence de perception ? La clé de ce changement, au cours du XX^{ème} siècle,

se trouve dans le développement de l'idée théologique de communion et dans son application à des situations très diverses.